

Motion au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 1 mars 2019

Motion : pour un débat démocratique digne.

Les élus du Conseil de l'Eurométropole dénoncent et condamnent avec la plus grande fermeté les menaces graves et répétées portées contre des élus de notre Assemblée par des individus anonymes opposés au Grand Contournement Ouest.

Le 29 janvier dernier, la mairie de Vendenheim était recouverte de tags odieux visant directement le Maire de la commune, Philippe Pfrimmer. La violence des insultes et des menaces, qui faisaient référence aux heures les plus sombres de notre histoire, rajoutait encore à l'inacceptable.

Le 20 février, c'est le Président de notre Assemblée, Robert Herrmann, qui jusqu'à son domicile est victime de menaces via un courrier anonyme « faisant serment... qu'il n'y aura pas de lieux ni de moments, où tu pourras te sentir à l'abri de la sanction qui te sera réservée ».

Face à ces menaces graves nous en appelons au respect des personnes et des règles du débat démocratique. Au sein même de cette Assemblée nous connaissons ce débat entre des élus favorables et des élus opposés au Grand Contournement Ouest. Nos échanges peuvent y être vifs mais ils se font dans le respect des convictions et des approches de chacune et chacun. Cela s'appelle le Vivre ensemble, c'est aussi un bien commun que l'on nomme Démocratie.

Le débat public ne peut se conduire dans l'insulte, dans la menace physique et l'intimidation. L'anonymat en est la négation même.

Au-delà de nos prises de position et de nos convictions différentes sur le GCO, nous apportons notre soutien à nos collègues victimes de ces menaces et en appelons à des débats respectueux des personnes.

Adopté le 1 mars 2019
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de
Légalité préfectoral Le 4 mars 2019
et affichage au Centre Administratif le 04/03/19

Motion : pour un débat démocratique digne

Pour

74

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BARRIERE-Caroline, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BERNHARDT-Michel, BEUTEL-Jean-Marie, BEY-Françoise, BIES-Philippe, BIETH-André, BIGOT-Jacques, WERLEN-Jean, BALL-Christian, BUFFET-Françoise, BULOUE-Béatrice, BUR-Yves, CAHN-Mathieu, CASTELLON-Martine, DEBES-Vincent, DEPYL-Patrick, DAMBACH-Danielle, DREYER-Nicole, DREYFUS-Henri, DREYSSE-Marie-Dominique, ERB-Eddie, FLORENT-Martine, GABRIEL-HANNING-Maria-Fernanda, GANGLOFF-Camille, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HERRMANN-Robert, HERZOG-Jean Luc, HETZEL-André, HOERLE-Jean-Louis, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JUND-Alain, JURDANT-PFEIFFER-Pascale, KARCHER-Dany, KOHLER-BARBIER-Christel, KOCH-Patrick, KOHLER-Christel, HENRY-Martin, LEIPP-Raymond, LENTZ-KIEHL-Brigitte, LEOPOLD-Michel, LOBSTEIN-André, MAGDELAINE-Séverine, MANGIN-Pascal, MATHIEU-Jean-Baptiste, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, OEHLER-Serge, PEIROTES-Edith, PERRIN-Pierre, PHILIPPS-Thibaud, MACIEJEWSKI-Patrick, RICHARDOT-Anne-Pernelle, RIES-Roland, ROBERT-Jean-Emmanuel, ROGER-Patrick, SAUNIER-Alain, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAETZEL-Françoise, SCHALL-Antoine, SCHULER-Georges, SCHWARTZ-Pierre, SENET-Eric, TRAUTMANN-Catherine, SCHALCK-Elsa, WEBER-Anne-Catherine, ZAEGEL-Sébastien

Contre

0

Abstention

0

Motion au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 1 mars 2019

Motion en réaction à la recrudescence d'actes antisémites à Strasbourg et en France.

Le 2 février, Strasbourg a été le théâtre d'actes antisémites intolérables. Certains manifestants ont proféré des insultes à l'encontre de la communauté juive en passant à proximité de la synagogue ; d'autres s'en sont pris à des hommes parce qu'ils portaient la kippa, les moquant et les injuriant. La profanation du cimetière de Sarre-Union en 2015 avait déjà suscité notre indignation avant que l'insupportable se répète plus récemment à Herrlisheim et Quatzenheim.

Strasbourg, ville cosmopolite, hospitalière, riche de sa diversité, y a répondu de la plus belle manière qui soit, elle qui se nourrit de toutes les origines, de tous les genres, de toutes les convictions politiques et de toutes les confessions religieuses, à travers un rassemblement de près de 2 000 personnes le 19 février dernier.

Ces actes ne sont pas isolés. Ils démontrent que notre territoire n'est malheureusement pas épargné par la résurgence de la haine des Juifs qui secoue la France : en 2018, le nombre de faits à caractère antisémite a augmenté de 74 % dans notre pays. Le 9 février, un restaurant de la chaîne Bagelstein, fondée à Strasbourg, a vu ses vitrines souillées de tags haineux comme aux pires heures de l'Histoire. Le 11 février, les effigies de Simone Veil ont été barrées de croix gammées. Le même jour, on découvrait que les arbres plantés en hommage à Ilan Halimi, torturé et assassiné parce que Juif, avaient été sciés.

Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg exprime sa plus vive inquiétude face à la montée du racisme et de l'antisémitisme dans notre pays.

Il condamne avec la plus grande fermeté ces actes odieux et exprime toute sa solidarité et son amitié à la communauté juive d'Alsace et de France.

Le renforcement des moyens de prévention et de répression en matière de lutte contre l'antisémitisme doit être une priorité. L'Eurométropole de Strasbourg doit s'engager pour donner à sa jeunesse les outils afin de mieux comprendre les phénomènes de propagation de haine et mieux appréhender les enjeux de la mémoire de la Shoah.

A chaque fois que les Juifs de France sont attaqués, c'est la République elle-même, dans ses fondements et ses valeurs, qui est menacée. Tous les actes racistes et antisémitismes doivent être condamnés avec la plus grande fermeté.

Notre territoire n'est ni raciste ni antisémite, c'est bien au contraire un territoire de diversité et de fraternité, ouvert au monde et aux autres.

**Adopté le 1 mars 2019
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de
Légalité préfectoral Le 4 mars 2019
et affichage au Centre Administratif le 04/03/19**

Motion en réaction à la recrudescence d'actes antisémites à Strasbourg et en France

Pour

70

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BARRIERE-Caroline, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BERNHARDT-Michel, BEUTEL-Jean-Marie, BEY-Françoise, BIES-Philippe, BIGOT-Jacques, WERLEN-Jean, BALL-Christian, BUFFET-Françoise, BULOUE-Béatrice, BUR-Yves, CAHN-Mathieu, CASTELLON-Martine, BUCHMANN-Andrée, DEPYL-Patrick, DAMBACH-Danielle, DREYER-Nicole, DREYFUS-Henri, DREYSSE-Marie-Dominique, ERB-Eddie, FLORENT-Martine, GABRIEL-HANNING-Maria-Fernanda, GANGLOFF-Camille, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HERRMANN-Robert, HERZOG-Jean Luc, HETZEL-André, HOERLE-Jean-Louis, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JUND-Alain, JURDANT-PFEIFFER-Pascale, KARCHER-Dany, KOHLER-BARBIER-Christel, KOCH-Patrick, KOHLER-Christel, HENRY-Martin, LEIPP-Raymond, LENTZ-KIEHL-Brigitte, LEOPOLD-Michel, LOBSTEIN-André, MAGDELAINE-Séverine, MANGIN-Pascal, MATHIEU-Jean-Baptiste, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, OEHLER-Serge, PEIROTES-Edith, PERRIN-Pierre, PHILIPPS-Thibaud, MACIEJEWSKI-Patrick, RICHARDOT-Anne-Pernelle, RIES-Roland, ROBERT-Jean-Emmanuel, ROGER-Patrick, SAUNIER-Alain, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAETZEL-Françoise, SCHULER-Georges, SCHWARTZ-Pierre, TRAUTMANN-Catherine, SCHALCK-Elsa, WEBER-Anne-Catherine

Contre

0

Abstention

0

Motion au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 1 mars 2019

Motion : Stocamine nous rappelle les enjeux de notre nappe phréatique.

L'annonce du 21 janvier 2019 du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire de laisser enfouies plus de 40 000 tonnes de déchets industriels dangereux à 500 mètres sous terre à Wittelsheim ne pouvait satisfaire ni les élus locaux, ni les associations environnementales, ni les citoyens. La volte-face opérée quelques jours après pour lancer une étude technique d'un an sur le déstockage éventuel d'une partie des déchets tempère les décisions, mais les risques de pollution jusqu'à la nappe phréatique d'Alsace demeurent réels et incontestables.

Les nappes phréatiques et l'eau sont notre bien commun et elles ne connaissent pas de frontières : Haut-Rhin, Bas-Rhin, Suisse, Allemagne, nous partageons sans la voir la plus grande nappe phréatique européenne. Partager ces ressources en eau, c'est aussi partager une responsabilité sur la pollution par les activités anthropiques : celles de l'industrie, de l'agriculture, de la chimie, etc.

La nappe phréatique d'Alsace, sur laquelle est assis le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, est aujourd'hui menacée. Quantitativement, la sécheresse estivale et les faibles précipitations hivernales dues au changement climatique n'ont pas permis une recharge active de la nappe. Qualitativement, la nappe se dégrade avec une augmentation forte du nombre de pesticides relevés, la présence de produits phytosanitaires et de micropolluants dont les effets cocktail restent mal connus. Ils entraînent des dégâts pour la biodiversité et ont des effets sanitaires conséquents sur la population.

Le Conseil de l'Eurométropole s'est engagé en janvier 2019 par une convention multipartenariale à l'échelon régional à mettre en place des contrats territoriaux pour la qualité de la nappe phréatique d'Alsace. L'Eurométropole s'engage déjà fortement par de nombreuses actions menées en faveur de la protection de l'eau. L'urgence environnementale et les dangers qui pèsent sur les ressources en eau nécessitent des initiatives fortes pour changer nos modes de vie et de gestion de cette ressource vitale. A son échelle, l'Eurométropole se doit de mettre en place sur son territoire davantage d'actions concrètes et de sensibilisation par solidarité avec ses concitoyens, pour leur santé et pour la protection de ce bien commun épuisable qu'est l'eau.

Au nom du principe de précaution et pour garantir à tous ses habitants le droit à un accès à l'eau, consacré par la Charte européenne de l'eau de 1968 et la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, l'Eurométropole de Strasbourg propose la tenue d'un événement sur les enjeux de la nappe phréatique d'Alsace. Ce Forum pour l'Eau devra permettre une meilleure connaissance des données sur l'eau et de la marge d'amélioration de la surveillance des sources de pollutions et produits chimiques ; tout comme une sensibilisation large et une communication auprès des habitants sur ces enjeux.

Pour accompagner l'Eurométropole de Strasbourg dans le renforcement de ses missions, ce Forum pour l'Eau intégrera les collectivités, les acteurs concernés, les associations, les citoyens, les institutions ayant pour mission la gestion de la ressource en eau ainsi que des entreprises portant des projets innovants avec un impact positif sur l'eau en Alsace. Plusieurs thématiques seront proposées : qualité de l'eau, qualité de la nappe phréatique, économie de la ressource en eau, enjeux transfrontaliers, problématiques sociales et de santé, droit à l'eau, actions dédiées aux publics...

Par la présente motion, l'Eurométropole de Strasbourg, en sa qualité de gestionnaire du petit et du grand cycle de l'eau :

- **prend acte des dangers qui pèsent sur les ressources en eau de son territoire et des territoires qui lui sont limitrophes ;**
- **propose l'organisation d'un événement dont l'objectif sera l'identification et l'appropriation des leviers d'actions pour la protection et l'économie des ressources en eau sur le territoire ;**
- **exige que, face au risque majeur de pollution des eaux souterraines, les déchets ultimes hautement toxiques de Stocamine (mercure, arsenic, cyanure, amiante...) soient extraits de l'ancienne mine de potasse de Wittelsheim dans les plus brefs délais, en vue d'un retraitement.**

**Adopté le 1 mars 2019
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au Contrôle de
Légalité préfectoral Le 4 mars 2019
et affichage au Centre Administratif le 04/03/19**

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 1^{ER} MARS 2019 – Point n° 25
Motion : Stocamine nous rappelle les enjeux de notre nappe phréatique

Pour

61

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BARRIERE-Caroline, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BERNHARDT-Michel, BEUTEL-Jean-Marie, BEY-Françoise, BIES-Philippe, BIGOT-Jacques, WERLEN-Jean, BALL-Christian, BULOUE-Béatrice, BUR-Yves, CAHN-Mathieu, CASTELLON-Martine, BUCHMANN-Andrée, DEPYL-Patrick, DAMBACH-Danielle, DREYSSE-Marie-Dominique, ERB-Eddie, FLORENT-Martine, GABRIEL-HANNING-Maria-Fernanda, GANGLOFF-Camille, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HERRMANN-Robert, HERZOG-Jean Luc, HETZEL-André, HOERLE-Jean-Louis, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JUND-Alain, JURDANT-PFEIFFER-Pascale, KARCHER-Dany, KOHLER-BARBIER-Christel, KOCH-Patrick, HENRY-Martin, LEIPP-Raymond, LENTZ-KIEHL-Brigitte, LEOPOLD-Michel, LOBSTEIN-André, MAGDELAINE-Séverine, MANGIN-Pascal, MATHIEU-Jean-Baptiste, MAURER-Jean-Philippe, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, OEHLER-Serge, PERRIN-Pierre, PHILIPPS-Thibaud, MACIEJEWSKI-Patrick, RICHARDOT-Anne-Pernelle, RIES-Roland, ROGER-Patrick, SAUNIER-Alain, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHULER-Georges, SCHWARTZ-Pierre, TRAUTMANN-Catherine, WEBER-Anne-Catherine

Contre

1

SCHAETZEL-Françoise

Abstention

0

CONSEIL DE L'EUROMETROPOLE DU 1^{er} mars 2019

Point n° 25 : Motion : Stocamine nous rappelle les enjeux de notre nappe phréatique

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 61

Contre : 1

Abstention : 0

SERVICE DES ASSEMBLEES

Observation :

Mme Françoise SCHAETZEL a voté par erreur CONTRE alors qu'elle souhaitait voter POUR.